

Après la période des Fêtes, l'exécutif national s'est rendu à Ottawa pour y tenir ses propres réunions et pour assister à celles du comité national patronal-syndical. Nous tenons à remercier Brandon Belluz (établissement Kent) d'avoir siégé avec nous en tant qu'observateur durant cette semaine chargée. La prochaine génération de dirigeants syndicaux est forte et énergique. Voici quelques-uns des principaux faits saillants de la table patronale-syndicale.

Bulletin sur le financement et le déploiement des ETP

Le SCC cherche à obtenir l'approbation finale du Conseil du Trésor pour le financement des ETP supplémentaires convenus lors de l'examen du déploiement durant le prochain été et l'automne. Nous avons reçu les ébauches de feuilles de financements pour tous les sites qui ont été touchés par cet examen et les sections locales concernées par cet examen peuvent maintenant utiliser ces feuilles de financements pour commencer à travailler sur les changements d'horaire qui devront être mis en œuvre à l'automne. En outre, nous poursuivons notre travail avec l'employeur pour mettre à jour le bulletin de déploiement (Annexe B DC 004) Il s'agit d'un bulletin important sur les relations de travail qui guide le processus de déploiement.

Problèmes de dotation pour les établissements à sécurité minimale (région de l'Ontario)

La région de l'Ontario refuse de pourvoir les postes réellement vacants de certains établissements à sécurité minimale pour des raisons obscures qui ne respectent pas nos ententes avec le SCC. Cette mauvaise gestion ne fait qu'aggraver les relations de travail. Nous travaillons avec l'administration centrale pour nous assurer que la région respecte nos accords.

Compte rendu sur les gants et la veste à double menace

Le pilote sur les gants a pris fin. D'après les commentaires reçus, les gants HexArmour sont privilégiés. Nous avons appris que le processus d'approvisionnement a commencé pour ces nouveaux gants qui assureront une protection contre les blessures par piqûre d'aiguille et qui posséderont les caractéristiques de nos gants actuels. Le

SCC nous a indiqué qu'il prolongeait d'un an le contrat actuel de fourniture de vestes afin de pouvoir, conjointement avec Services publics et Approvisionnement Canada, définir correctement les spécifications techniques de notre prochaine veste, qui elle sera à double menace et comprendra une protection en céramique contre les armes. Aucun service correctionnel ni aucune force policière ne dispose d'une veste dotée de ces éléments combinés. Nous vous tiendrons au fait de l'avancement de ces projets.

Cellules sèches et scanners corporels

Vous avez peut-être lu ou visionné les documents qui présentent les faits saillants du rapport de l'Enquêteur correctionnel sur les cellules sèches. Comme nous le savons, à la suite des pressions exercées par divers groupes d'intérêts des détenus, le Gouvernement souhaite plafonner à 72 heures le temps qu'un détenu peut passer en cellule sèche. Nous travaillons avec le SCC et le bureau du ministre de la Sécurité publique pour nous assurer que cette mesure demeure viable, car elle est déterminante dans la lutte antidrogue. Le SCC travaille toujours avec Services publics et Approvisionnement Canada afin d'élaborer une offre à commandes pour l'achat de scanners corporels pour le reste de nos établissements. Par ailleurs, on nous a indiqué que le projet de règlement sera publié dans la gazette pour que les commentaires soient recueillis d'ici la fin du mois de mars. Le syndicat interviendra dans cette consultation pour s'assurer que ces nouveaux outils produiront les effets désirés en empêchant la consommation de drogues à l'intérieur de nos murs et en contribuant à résoudre les problèmes liés aux fouilles de personnes transgenres. Nous continuons de faire pression en faveur de l'adoption de cet outil déterminant et d'un approvisionnement accéléré.

Méthadone, SUBOXONE et autre

Nous avons rencontré à deux reprises le commissaire adjoint des services de santé ainsi que des membres de son équipe pour donner suite à un rapport du représentant régional de la santé et de la sécurité de

l'Ontario concernant la distribution de médicaments – méthadone, SUBOXONE et autres – qui requièrent une observation directe. Comme nous constatons une hausse du nombre de détenus à qui l'on prescrit de la méthadone et SUBOXONE, nous subissons une pression opérationnelle importante. Nous avons posé des questions sur la possibilité de remplacer ces traitements par l'usage de SUBLOCADE, ce qui allégerait les contraintes opérationnelles. L'employeur a signalé qu'un groupe de travail se penchait sur cette question et qu'il nous ferait part de ses conclusions. Le CASS a également déclaré que toutes les directives provisoires régissant la distribution de médicaments –médicaments DOT – qui ont été formulées au plus fort de la pandémie devraient maintenant revenir au stade pré-pandémique. Nous suivrons de très près cette question avec les services de santé. Le secteur de la santé doit garder à l'esprit que nous gérons des pénitenciers, et des hôpitaux. La sécurité et la sûreté de notre personnel seront toujours notre priorité absolue.

Garde d'honneur

Ce point a été soulevé lors de la réunion du Comité national syndical-patronal avec la commissaire. Nous avons discuté du sous-financement de la garde d'honneur, des lacunes touchant la formation et les congés payés, ainsi que des coûts associés à l'exécution de cette charge supplémentaire (déplacements, nettoyage à sec, etc.). Nous avons demandé à la commissaire de collaborer avec le syndicat à la production d'un guide écrit pour la garde d'honneur afin de contribuer à la résolution de certains de ces problèmes. D'autres discussions sont prévues à ce sujet.

Reconnaissance des employés

Le syndicat et l'employeur ont créé un sous-comité chargé d'entamer des discussions sur les façons dont l'employeur peut reconnaître le travail méritoire et, plus particulièrement, le travail accompli par nos membres qui vont au-delà de l'appel du devoir. À une époque qui semble se définir par la négativité et par un recours accru au système disciplinaire, une orientation plus positive s'impose, et nous espérons que l'employeur saisira cette occasion de trouver de meilleures façons de servir ses employés.

Solidairement,

Votre Comité exécutif